

CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU 15 FEVRIER 2007

L'an deux sept, le quinze du mois de février à 18 H 00, ensuite d'une convocation adressée régulièrement par le Collège Communal aux Membres du Conseil Communal, sont présents :

- M. Jean-Jacques FLAHAUX, Bourgmestre-Président ;
 MM. FIEVEZ. CANART. DAYE. Mme THIBAUT. MM. VASTERSAEGHER. RENARD,
 Echevins ;
 Mme Véronique Matton, Présidente du C.P.A.S.
 MM SCHOLLAERT. DE SMET. Mme ROOBAERT. MM. LECHENE. FERNANDEZ-
 CORRALES. MANZINI. Mme DAVID. M. LIEDS. Mme SAUVAGE. MM. GAILLY.
 PAUL. Mme SMETS. M. BAILLEUX. Mmes DUPONT. CORBISIER Conseillers
 Communaux.
 M. Philippe du BOIS d'ENGHIEN, Secrétaire Communal.

Absents et excusés : Madame DECORT, Conseillère Communale
 Messieurs les Conseillers JEANMART. CORDIER, excusés, en début de séance.
 Monsieur ROSSAY et Madame GOREZ, conseillers communaux entrèrent en cours de
 séance.

A 18 H 10, Monsieur le Président ouvre la séance publique.

SEANCE PUBLIQUE

- 1 **FABRIQUES D'EGLISES DE L'ENTITE**
 Budgets pour l'exercice 2007
 Avis à émettre

Cf délibé

- 2 **CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE**
 Budget pour l'exercice 2007 -
 Approbation
 Madame la Présidente du C.P.A.S. est alors invitée à présenter le budget
 en question, ce qu'elle fait sans tarder en examinant :

- l'évolution de 2003 à 2007 des dépenses de personnel, de
 fonctionnement et la dette.

Madame la Présidente détaille également les recettes de prestations, de transferts ainsi qu'une comparaison entre le budget total et la dotation communale.

Elle donne des explications au sujet du boni constaté et commente le boni présumé de l'exercice 2006 qui s'élève à 198.331,34 €.

Enfin, Madame la Présidente expose le service extraordinaire du C.P.A.S pour l'exercice 2007.

Monsieur le Bourgmestre remercie alors Madame la Présidente et Madame la Receveuse du C.P.A.S pour le travail remarquable accompli.

~~Madame la Conseillère DAVID~~ : je voudrais tout d'abord féliciter Madame la Présidente qui, en deux mois de temps, a repris en main ce budget. Félicitations aussi à Madame la Receveuse.

~~Monsieur le Bourgmestre~~ lorsque vous avez siégé au Conseil de l'Action Sociale, vous avez accusé les I.C. d'avoir un discours d'extrême droite. Cela m'a choqué.

Je vais donc si vous le permettez et, je vous remercie de ne pas m'interrompre, reprendre les arguments qui ont été développés par notre groupe pour voir si effectivement notre discours était extrémiste je prends à témoins le public et la presse.

Depuis douze ans, le groupe I.C a toujours œuvré en faveur des plus démunis tout en essayant d'obtenir le plus de subsides possible.

Philosophiquement, le budget 2007 que vous nous présentez est fort différent par rapport à ce que je connaissais :

- afin de justifier la diminution de la dotation communale, vous avez manifestement exagéré certaines recettes.
Je pense par exemple aux 140.000 € de recettes supplémentaires en matière d'I N A M I (en 2006, nous avions prévu 1.500.000 € c'est un maximum que vous ne dépasserez pas).

Monsieur le Conseiller CORDIER entre en séance.

~~Madame la Conseillère DAVID~~ : d'autres exemples encore :

- les recettes de prestation ont été maintenues au même montant qu'en 2006 alors que vous savez pertinemment bien qu'il n'en sera rien.

C C 15 février 2007

- Vous avez également une augmentation injustifiée du subside obtenu en matière d'aide aux familles et encore vous avez prévu plus 2 % pour les points A.P.E.

Tout cela fait que notre dotation communale en 2007 ne représente plus que 15,85 % du budget alors qu'elle était encore de 18 % en 2006 et 20 % en 2000 !

~~Au niveau des dépenses,~~ permettez-moi d'épingler une augmentation substantielle des jetons de présence (mais il est vrai que vous avez prévu un membre supplémentaire au Comité Spécial de l'Action Sociale) par contre vous n'avez rien prévu pour le remplacement de la Secrétaire qui part bientôt à la retraite. Rien non plus n'a été prévu pour le remplacement de l'assistante sociale du Fonds mazout.

Que dire encore si ce n'est que vous allez clairement bénéficier des efforts accomplis par l'ancienne majorité.

De plus, rien n'a été prévu pour le fonctionnement de la Maison Communale de l'Accueil et de l'Enfance à Hennuyères.

Votre volonté politique au C.P.A.S. ne présage rien de bon. Notre Ville mérite mieux en matière sociale.

~~Monsieur le Conseiller MANZINI~~ : merci également à Madame MATTON et à ses aides.

Merci aussi à Madame David, ancienne Présidente du C.P.A.S pour son analyse.

Ecolo dressera un bilan un peu plus global de ce budget du C.P.A.S :

- pour nous, le fait que la dotation communale soit en baisse est un signal inquiétant.
- Par ailleurs, nous prenons acte de votre volonté de faire des économies mais nous ne souhaitons pas que cela se fasse sur le dos du personnel. Or, que constatons-nous : vous ne remplacez pas les personnes qui partent à la retraite et vous encouragez systématiquement le recours aux articles 60 : c'est très bien mais faites attention à la qualité du personnel.
- Puisque vous voulez faire des économies : consommez moins et pour consommer moins cela suppose des investissements. Vous n'avez rien prévu en la matière.

Ecolo votera donc comme sa conseillère au C.P.A.S. : non.

Madame la Conseillère GOREZ entre en séance.

~~Monsieur Le Président~~ : merci à Madame David, d'avoir considérablement arrondi les angles par rapport à ce qui a été dit au C.P.A.S.

Permettez-moi toutefois de faire remarquer :

- que les 4 groupes du Conseil Communal passé ont toujours voté à l'unanimité, les projets importants pour le C.P.A.S (je pense par exemple au reconditionnement de la Maison de Repos qui avait été initiée par le Président Denayst).
- En ce qui concerne la dotation communale, c'est vrai qu'elle peut paraître en régression par rapport aux exercices antérieurs mais ce n'est pas tout à fait exact car cette année 2007 nous repartons à la hausse par rapport à 2006 (au moment où Madame David était Présidente).
A cet égard, il n'y a aucun risque : je l'affirme haut et fort : si nécessaire, la dotation au C.P.A.S sera revue à la hausse en cours d'année.
- Je trouve un peu fort que vous évoquiez le problème de la Maison Communale de l'Accueil et de l'Enfance à Hennuyères, quant on sait que certains parmi vous avaient comme option philosophique de ne pas voir une crèche s'établir dans cet ancien bâtiment religieux.
En la matière, nous avons une obligation de résultat : le bâtiment doit être aménagé avant le 31 décembre 2007 pour ouvrir en janvier 2008. Nous nous voulons une majorité sociale et alternative qui ne souhaite pas installer de crèche dans des » bâtiments de chantier ».
Notre projet permettra en tout cas d'accueillir 12 puis 18 enfants à Hennuyères.
- En ce qui concerne l'encadrement, je vous rappelle qu'en juin 2006, Madame la Secrétaire du C.P.A.S. avait déjà demandé l'engagement d'un chef de bureau.
A l'époque, votre majorité n'avait pas jugé utile de le faire !
Rassurez-vous, nous allons bien sûr accorder toute notre attention au remplacement de Madame Dufranne.

- En ce qui concerne les jetons de présence, c'est vrai qu'il y a un membre supplémentaire au Comité d'Action Sociale, mais souvenez-vous, c'est parce qu'il fallait respecter l'équilibre homme/femme et nous n'avions que des candidates (2 présentées par l'opposition et 2 par la majorité).
Comme personne ne voulait renoncer à sa proposition, Madame Dufranne, Secrétaire, a proposé d'ajouter une personne (1 homme) supplémentaire.
Si vous aviez présenté un homme, il aurait été élu et nous n'aurions pas eu de frais supplémentaires !.

~~Monsieur L'Echevin FIEVEZ~~ : vous nous dites que Braine-le-Comte, par rapport à d'autres communes, n'accorde qu'un trop faible pourcentage de son budget à la dotation au C .P.A.S.
Il faut comparer ce qui est comparable. Beaucoup de communes comparées dans le rapport Dexia ont des structures hospitalières, ce n'est pas le cas à Braine-le-Comte.

Si dans l'étude Dexia, on compare avec des communes de la même catégorie, on constate qu'il y a 82 € par habitant qui sont donnés à Braine-le-Comte contre 80 dans des communes similaires.

~~Madame la Conseillère David~~ : j'ai souvent attiré l'attention sur la nécessité d'engager un chef de bureau pour préparer le remplacement de Madame la Secrétaire.

~~Monsieur L'Echevin Fievez~~ : Personnellement, je n'ai jamais entendu parler de cette proposition d'engagement d'un chef de bureau.

~~Monsieur L'Echevin RENARD~~ : le P.S. souhaiterait bien sûr qu'on puisse faire plus au niveau social mais, déjà lors de la majorité précédente, nous avons dû faire avec nos moyens.

Dois-je également vous rappeler le climat de « doute » ou de « méfiance » qui, dans l'ancienne majorité, caractérisait les rapports avec le C.P.A.S.

Au moins à 3 reprises, les budgets votés lorsque Madame David était Présidente contenaient des recettes manifestement sous-estimées et des dépenses surestimées.

Lors des 3 derniers exercices, nous avons ainsi constaté aux comptes des bonis substantiels !.

Cette fois-ci, nous pensons avoir un budget qui colle beaucoup plus avec la réalité.

~~Madame la Conseillère David~~ : je voudrais juste vous faire 4 remarques :
~~Première remarque~~ : le texte que j'ai lu est le même que celui qui a été prononcé au Conseil de l'Action Sociale.

~~Deuxième remarque~~ : si en 2006, la dotation communale est passée de 18 à 13,25 % c'est uniquement après restitution du boni à la Ville.
 Non, le C.P.A.S. n'avait pas tendance à sous estimer les recettes.

Ce qui s'est réellement passé c'est qu'à partir de 2003 (lorsque les normes ont enfin été respectées à la Maison de Repos), nous avons pu récolter les fruits de notre bonne gestion.

~~Troisième remarque~~ : en ce qui concerne l'installation de la crèche dans le presbytère d'Hennuyères : non, ce n'est pas moi qui garde les clés pour empêcher les visites !

~~Quatrième remarque~~ : à plusieurs reprises, j'ai attiré l'attention du Conseil de l'Action Sociale sur la nécessité de remplacer Madame la Secrétaire avant son départ à la retraite.

Monsieur le Conseiller ROSSAY entre en séance.

~~Enfin dernière remarque~~ : en ce qui concerne le membre supplémentaire au Comité d'Action Sociale : vous aussi, vous auriez pu proposer un candidat masculin !.

~~Monsieur le Conseiller Manzini~~ : vous nous dites que le P.S. est attentif à l'Action Sociale, mais il semble que ce ne soit pas une priorité absolue pour vous.

Nous courons le risque d'avoir à Braine-le-Comte, une population de plus en plus paupérisée.

Donnez-vous les moyens de réaliser une véritable politique sociale : la dotation communale doit être revue à la hausse.

Il faut maintenir la qualité et la quantité des services à offrir aux personnes nécessiteuses de Braine-le-Comte.

~~Monsieur l'Echevin Fiévez~~ : je trouve Ecolo fort critique !

~~Monsieur l'Echevin Schollaert~~ : c'est vrai qu'avant 2004, les Ministres Socialistes ont fait de gros efforts pour aider les C.P.A.S.

Monsieur le Conseiller Jeanmart entre en séance.

On passe alors au vote et les budgets ordinaire et extraordinaire du C.P.A.S pour l'exercice 2007 sont votés par les Conseillers P.S. et M.R. les Conseillers I.C et Ecolo ayant voté contre.

C C 15 février 2007

3 FINANCES COMMUNALES

A Impositions communales

~~Madame la Conseillère Roobaert~~ : d'une manière générale, nous vous signalons notre accord sur tout à l'exception de la création des nouvelles taxes où lorsque elles augmentent (sauf s'il s'agit d'une obligation « réglementaire »).

~~Monsieur le Conseiller Manzini~~ : Ecolo s'abstiendra en ce qui concerne le vote sur les centimes additionnels au précompte immobilier, sur la taxe sur les débits de boissons fermentées et spiritueuses et sur la taxe sur les panneaux d'affichage.

Nous voterons contre la taxe additionnelle à l'I.P.P.

- a) ~~Taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques -~~
~~Vote~~

Cf délibé

- b) ~~Centimes additionnels au précompte immobilier - Vote~~

Cf délibé

- c) ~~Centimes additionnel au précompte immobilier - Remboursement -~~
~~Vote~~

Cf délibé

- d) ~~Taxe sur la force motrice - Vote~~

Cf délibé

- e) ~~Taxe sur les débits de boissons fermentées et spiritueuses - Vote~~

Cf délibé

- f) ~~Taxe sur les Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes~~
~~ainsi que ceux visés par le permis d'environnement - Vote~~

Cf délibé

C C 15 février 2007

- g) ~~Taxe sur les immeubles inoccupés - Vote~~
Cf délibé

- h) ~~Taxe sur les parcelles non bâties situées dans un lotissement non périmé - Vote~~
Cf délibé

- i) ~~Taxe sur les terrains non bâtis situés en zone d'habitation et en bordure d'une voie publique équipée - Vote~~
Cf délibé

- j) ~~Taxe sur les terrains de campigng - Vote~~
Cf délibé

- k) ~~Taxe sur l'autorisation d'exploiter un service de taxis - Emplacement sur la voie publique - Equipement radio téléphonique - Vote~~
Cf délibé

- l) ~~Taxe sur les agences de paris aux courses de chevaux - Vote~~
Cf délibé

- m) ~~Taxe sur les agences bancaires - Vote~~
Cf délibé

- n) ~~Taxe sur les surfaces commerciales - Vote~~
Cf délibé

- o) ~~Taxe sur les magasins de nuit - Vote~~
Cf délibé

- p) ~~Taxe sur les phones shops - Vote~~
Cf délibé

- q) ~~Taxe sur les glaciers ambulants - Vote~~
Cf délibé

- r) ~~Taxe sur les secondes résidences - Vote~~
Cf délibé

- s) ~~Redevance sur l'établissement de friterie mobile, sur le domaine public - Vote~~
Cf délibé

- t) ~~Tarif du droit de place pour les foires - Vote~~
Cf délibé

- u) ~~Taxe sur les panneaux d'affichage - Vote~~
Cf délibé

- v) ~~Taxe sur les pylônes de diffusion pour gsm - Vote~~
Cf délibé

- w) ~~Taxe sur les spectacles et divertissements - Vote~~
Cf délibé

x) ~~Taxe sur la délivrance de documents administratifs - Vote.~~

Cf délibé

B ~~Budget pour l'exercice 2007 - Approbation~~

~~Monsieur le Président~~ : avant tout, je voudrais remercier Madame Nadine Eysermans pour son aide apportée à la réalisation et à la présentation de ce budget.

Merci également à Madame la Releveuse qui est également parmi nous.

Je vais donc essayer de vous présenter le budget dans la continuité de ce qui a été fait jusqu'à présent par mon prédécesseur, Denis Schollaert.

Pour la préparation du budget proprement dit, je n'ai pas travaillé comme lui puisque cette année, j'ai préalablement eu plus de 2 semaines d'auditions budgétaires avec tous les chefs de service et les Echevins. Grâce à cela, le budget fut assez facile à boucler puisqu'en une seule séance, le 15 janvier dernier, le Collège a approuvé le budget qui vous est présenté aujourd'hui.

C'est le même que celui qui vous a été présenté en Commission des Finances, le 24 janvier où, j'ai eu le plaisir de rencontrer les Conseillers Schollaert et Corbisier.

Cette façon de travailler nous a demandé beaucoup de travail mais je pense que cela en valait la peine.

Bien évidemment, un budget reste un budget c'est-à-dire une prévision de recettes et de dépenses. Pour connaître la situation financière exacte de la Ville, il faudra attendre l'examen des comptes.

A cet égard, je crois déjà pouvoir vous annoncer que le compte 2006 pourrait être finalisé en mai de telle sorte qu'il soit proposé à votre approbation en juin de cette année.

Là aussi, nous aurons rattrapé en grande partie, le retard accumulé les années précédentes.

On passe alors à la présentation de tableaux projetés reprenant les chiffres des comptes 2002 à 2005, le chiffre du budget 2006 après modification budgétaire et enfin le chiffre prévu au budget 2007.

A ~~Budget ordinaire~~

- a) L'évolution de la situation au général.

C C 15 février 2007

- b) ~~La répartition des dépenses ordinaire à l'exercice propre~~ : 22,37 % pour les dépenses de transfert, 17,42 % pour les dépenses liées à la dette, 19 % pour les dépenses de fonctionnement et 41,21 % pour les dépenses en matière de personnel.

~~En ce qui concerne le personnel~~ : Monsieur le Bourgmestre fait remarquer qu'il y a 50.000 € en plus prévus pour les mandataires en raison de la pension à payer aux 3 anciens Echevins, du traitement à payer au membre supplémentaire du Collège et des jetons de présence à payer aux 2 conseillers communaux supplémentaires.

~~En ce qui concerne le fonctionnement~~ : Monsieur le Bourgmestre épingle l'inscription de 130.000 € supplémentaires afin de permettre le nettoyage systématique des avaloirs par une firme privée ainsi que la « privatisation », à partir du 1^{er} juillet prochain du problème du nettoyage dans les écoles et les bâtiments communaux situés en dehors du Centre-Ville.

L'Assemblée examine également l'évolution des postes Personnel et Fonctionnement en chiffre.

- c) ~~Les transferts~~ : Les dépenses ont tendance à diminuer. C'est vrai pour les dépenses des Fabriques d'Eglise, pour la dotation à la zone de Police et la dotation au C.P.A.S.

~~En ce qui concerne cette dernière~~ : Monsieur le Bourgmestre fait remarquer qu'elle est en augmentation (+ 213.000 €) par rapport au chiffre final de l'exercice 2006.

~~En ce qui concerne la dotation à la zone de Police~~ : le chiffre est également à la baisse en raison d'une situation malheureuse : avant l'arrivée de Katia Messina, comme comptable spéciale, on nageait dans le brouillard.

Depuis, cela va beaucoup mieux puisque ce 27 février, le budget 2007 et le compte 2003 de la zone de Police devraient être approuvés. Ce compte 2003 présente plus de 600.000 € de boni. La moitié de ce boni sera réinséré dans la zone de Police et l'autre moitié rétrocédée aux Communes.

Avant de passer à l'examen des recettes ordinaires, je voudrais signaler que la Ville de Braine-le-Comte est finalement une ville qui dépense peu et c'est normal puisque nous recevons beaucoup moins

que les autres communes !.

C C 15 février 2007

Il y a longtemps que Denis Schollaert le dit.
Cela se vérifie encore cette année par rapport au profil financier établi par la Banque Dexia.

Monsieur le Bourgmestre présente alors ~~les grandes recettes~~ de la Ville en insistant sur le sous-financement dramatique de Braine-le-Comte lié à la participation dérisoire du fonds des communes, sur le fait que l'I.P.P. représente un tiers des recettes de la Ville et également sur le fait qu'en matière de précompte immobilier, alors qu'on construit 50 maisons par an à Braine-le-Comte, on constate que le chiffre de 2007 est encore inférieur à ce qui était prévu en 2001 !

En matière de dividende des entreprises productrices d'énergie : nous avons prévu le même montant qu'en 2006.

B Le budget extraordinaire.

Monsieur le Bourgmestre compare d'abord ce qui était prévu au budget initial et ce qui a été effectivement réalisé en 2004 et 2006.

Il précise ensuite qu'en matière de trottoirs, la nouvelle majorité entend maintenir l'effort accompli en 2006 : 200.000 € ont été prévus au budget extraordinaire.

~~En matière de voirie~~ : 400.000 € ont été prévu en 2004 et en 2005 - 200.000 € en 2006, la nouvelle majorité prévoit 600.000 € pour cette année 2007.

~~En matière d'égouttage~~ : 350.000 € en 2004, 590.000 en 2005, 200.000 en 2006 et près de 7.917.000 € prévus en 2007 !.

Biensûr, un budget reste un budget. On verra à la réalité des comptes mais sans budget il n'y a pas de dépenses possibles.

Lors de l'examen du budget du C.P.A.S., il a été dit tantôt que le social ne devait pas passer après les voiries. En fait, dans une ville bien gérée, il faut du social ~~et~~ des voiries !.

Monsieur le Bourgmestre présente alors le tableau des nouveautés prévues au budget extraordinaire 2007 ainsi que tous les projets de la Régie Foncière.

~~Monsieur le Conseiller Schollaert~~ : Monsieur le Bourgmestre, Echevin des Finances.

Lorsque vous avez analysé le budget 2001, vous étiez dans l'opposition et vous n'avez pas hésité à qualifier ce budget de « budget apocalyptique, vide

de toute intention politique, sans ambition, sans âme, le tout assaisonné d'une rage taxatrice sans précédent ».

Quasi 3 mois après votre installation au gouvernail de la Ville, j'étais assez impatient de pouvoir analyser, à mon tour, les caractéristiques et les performances de votre premier B.B. alias Budget Brainois ainsi que l'élan nouveau annoncé dans une campagne électorale tapageuse.

Ce soir, je suis rassuré car le budget 2007 de la Ville de Braine-le-Comte n'est pas vraiment plus percutant que ceux des précédentes majorités. Car autour de quelques idées et décisions nouvelles et de bon aloi, qui, pour certaines, faisaient aussi partie de notre volonté politique, ce budget 2007 n'est pas exemplaire et pêche par quelques manquements importants qui nous interpellent.

Nous procédons par ordre :

La commission consultative des Finances que vous avez réunie dernièrement, nous a offert une excellente réunion de travail qui conjugait à la fois votre volonté de transparence dans les informations et une grande qualité des explications fournies, le tout témoignant d'un travail sérieux comme il se doit.

Au nom des Intérêts Communaux, je me fais un plaisir de vous en remercier ainsi que vos précieux collaborateurs et collaboratrices et spécialement Madame Budget, que tout le monde connaît.

Une seule question et une remarque à formuler. Comment expliquer l'absence, à cette commission, du représentant PS ? Depuis la disqualification de l'ancien chef de groupe PS en début 2006, nous ignorons le nom de ce représentant au sein de la commission des Finances. Ce désintéressement nous interpelle.

La remarque concerne l'arsenal des taxes qui n'était pas à l'ordre du jour de la dite commission, par manque de temps sans doute. Et pourtant, je me souviens encore de l'excellente discussion que nous avons eue sur la taxe force motrice lorsque je présidais cette même commission. Petite déception donc.

Pour ce qui est des contacts avec la presse avant discussion et débats en Conseil Communal, je les pratiquais tout comme vous, mais je ne me souviens pas avoir demandé, souhaité et accepté que celle-ci rédige un article sur le Budget comme s'il s'agissait d'une conférence de presse avant le débat public du Conseil Communal.

Nous sommes étonnés et désapprouvons ces pratiques. Mais c'est bien sûr le souci de transparence qui vous poussait. La communication, il n'y a plus que ça de vrai pour être reconnu et comme Bourgmestre vous vous êtes assigné la mission de communiquer le plus possible avec les média.

Le budget 2007 est présenté en très léger boni, un boni un peu juste de 60.000 € au regard d'un budget total de plus de 16,2 millions d'€. (2.5 millions de FB sur 625 millions FB).

Ce budget est et restera fragile, à l'instar de quelques uns des 18 budgets présentés sous les majorités précédentes. C'est « comme d'habitude... ». Nous ne doutons pas que vous serez à la hauteur et vigilant pour éviter crises et dérapages dans son exécution.

Le boni est fragile malgré que vous ayez pu bénéficier de circonstances financières extérieures extrêmement favorables.

1. Par sa bonne gestion antérieure, **le CPAS** non seulement n'handicape pas votre budget mais vous fait bénéficier d'une situation favorable.
2. **La Zone de Police** a enfin sorti son premier compte, celui de 2003. Il libère des sommes importantes non dépensées qui vous permettent d'envisager, et nous en sommes très heureux, de faire plus pour la sécurité dans la zone et donc chez nous en 2007, sans bourse délier grandement.
3. **La Régie Foncière** qui a thésaurisé plus que de raison dans la mandature précédente vous assure un matelas confortable (entre 200.000 et 250.000 €) grâce auquel vous allez exécuter plus rapidement toutes espèces de dossiers et travaux non inscrits au budget extraordinaire évitant ainsi de l'alourdir davantage.
4. **Dynamicité** qui révèle un compte positif sur lequel vous allez pouvoir vous appuyer pour votre communication avec les citoyens.
5. **Les conditions climatiques** vous permettent malgré vous de faire des économies de chauffage, de produits de déneigement et de main d'œuvre. Il n'y a pas de petites économies, vous en êtes d'accord, et il faut en profiter quand elles se présentent.
6. Enfin, at last but not least, **le Fédéral** libère en quelque sorte une partie des avoirs qu'il nous doit et vous octroie 17 millions de FB en plus pour 2007 juste retour de nos parts dans les taxes du PI et de l'IPP (les habitants et les revenus).
Au total et à la grosse louche, vous n'êtes pas loin d'avoir engrangé sans effort et un peu chanceusement, et j'en suis content pour vous, une somme devant tourner autour des 30 millions de FB dont il faut ôter 4 millions en cause : la diminution des dividendes d'Electrabel. Disons 25 millions, comme prime de départ, c'est digne d'un

Schumacher en F1.

Nous accueillons favorablement les idées nouvelles inscrites dans le budget tout en étant surpris de constater la volte face et le changement radical d'opinion de nos anciens partenaires du PS vis-à-vis de ces nouveautés.

1. L'installation d'un parking payant en centre-ville. Un projet ficelé déjà présenté par l'ancien Echevin Jeanmart durant la dernière législature et refusé à l'époque par le PS.
2. Le nettoyage des écoles communales par une société privée en 2007 et en 2008 le nettoyage de l'ensemble des bâtiments communaux. Projet également proposé par nous à nos anciens partenaires mais jamais mis en route. Le personnel actuel sera repris par la société et les problèmes d'absence seront résolus.
3. Le nettoyage systématique, par une firme privée, de tous les avaloirs, solution déjà utilisée avec succès en 2006 avec l'avantage d'une efficacité plus grande grâce à des machines performantes.
4. La suppression pure et dure du montant habituellement versé à la CUC, Communauté Urbaine du Centre avec laquelle nous collaborions.
5. La mise en place de caméras de surveillance dont nous avons déjà discuté au travers de l'une ou l'autre commission l'an dernier.

Nous nous réjouissons de ces nouvelles idées, et surtout qu'elles aient été acceptées et décidées par l'ensemble de la nouvelle majorité.

Quelques chiffres à épinglez au budget ordinaire.

Le 02 ou ***Exercices antérieurs*** se montent à 33.400 € en dépenses à l'initial du budget.

Cela témoigne de la bonne maîtrise du budget lors des années précédentes. Ce montant risque encore d'évoluer par la suite mais il n'est pas handicapant actuellement.

Le Boni présumé de l'exercice 2006 est à + 37 692 € que je soustrais des 60 310 € de votre résultat final, cela donne votre ***boni réel*** pour 2007 à savoir **23 144 €**. C'est fort juste, mais à la lecture des différents articles, on peut supposer que ça et là vous êtes laissé quelques pommes raisonnables pour la soif... Prudence d'abord !.

Quelques postes à commenter

1. Légère hausse dans les dépenses d'assurances, mais une révision du portefeuille est prévue, patience donc.
2. Dans le patrimoine privé, une somme de 3.000 € en honoraires d'experts pour l'étude de l'exutoire du terrain n° 2 à Ronquières. Ma question est : pourquoi avoir choisi d'inscrire cette somme au service ordinaire ?
3. Solidarité Mondiale création du poste avec 2000 €. D'accord mais un petit commentaire serait le bienvenu.
4. A la fonction justice : 10 000 € pour la location de caméras de surveillance. Il serait utile de comparer les coûts de location et d'acquisition dans une étude de la durée de vie des caméras.
5. Retour à l'obligation pour les A.S.B.L. de payer les photocopies faite sur le compte de la Ville dans un souci de clarification.
6. Service des Travaux, augmentation des frais pour photocopies 2000 € et mobilier 2000 €. Je ne doute pas que l'Echevin Canart nous en donnera la justification.
7. La mobilité voit ses dépenses rabotées de 15.000 € à 4.000 € ? Est-ce justifié ?
8. Le Syndicat d'Initiative appelé à disparaître suivant ce qui s'est dit depuis un certain temps se voit octroyer le même budget qu'en 2006. Il serait heureux de déterminer son rôle dans les mois qui viennent par rapport à l'Office du Tourisme dont vous avez doublé l'effectif humain.
9. Dans les postes Enseignement, Académie de Musique et E.I.C.B école industrielle, ne figurent au budget que les dépenses ***part communale*** qui se montent à environ 24 millions de FB compte tenu des dépenses du personnel, du fonctionnement, de la dette et des subsides de fonctionnement octroyés par la Communauté Française. Faudra commencer à y réfléchir... un jour.
10. Ouverture vers la laïcité et budgétisation de 2000 €, on est d'accord, c'est une bonne idée.

11. Le coût des cultes est globalement moindre : 70.000 € en fonctionnement et 15.000 € en dette. Bonne nouvelle !.
12. Augmentation horaire en faveur de l'extra- scolaire, très important.
13. Taxe de base est maintenue pour les immondices. Quand disposerons-nous de l'étude, pour nous demander, sur laquelle cette décision de maintien a été prise ?
14. Dotation identique globale pour les formations du personnel, dotation souvent critiquée et jugée insuffisante par le passé par l'actuelle Echevine Bénédicte THIBAUT. J'imagine qu'elle nous donnera son explication.
15. Augmentation de 2.500 à 3.850 € des frais de copies à l'urbanisme dont les montants des années précédentes ont été souvent contestés car les copies faites au service de reprographie offrent le coût le plus bas. Monsieur l'Echevin Vastersaegher nous en dira certainement plus tout à l'heure.
16. Maintenu voire diminuée par rapport à 2006, globalement la somme budgétisée pour les dépenses d'énergie nous semble insuffisante, alors que 2007 s'annonce à la hausse. On se rappellera la présentation convaincante faite au dernier conseil par le Conseiller DE SMET. N'est-ce pas risqué ?
17. A remarquer que désormais tous services communaux rendus aux associations, groupements et clubs sportifs seront dorénavant payants. Que va-t-on faire des recettes ? Les redistribuer par la suite ? Ou simplement les investir dans du matériel nouveau ?

Passons rapidement en revue l'état de certaines recettes

Taxes

4 taxes supplémentaires s'ajoutent désormais à l'arsenal des taxes et un bon nombre d'entre elles voient leurs taux majorés, nous les avons votées pour la plupart d'entre elles. Mais vous avouerez que la rage taxatrice a bien changé de camp et vous avez désormais admis que les taxes sont un mal nécessaire pour leurs rôles dissuasifs, punitifs ou pour services rendus aux citoyens.

Maintien des taux IPP à 8,5 % et PI à 2600, la promesse de diminution de ces taux ne peut être tenue, plus tard peut-être. Actuellement, on ne peut

y penser.

Les montants budgétisés pour l'ensemble des autres taxes sont raisonnables et adaptés à la réalité de leur perception, il ne semble pas y avoir de surestimations des recettes.

Le fonds des communes

C'est l'endormissement, il faudra continuer à se battre pour le recalcul de la dotation bloquée autour de 2 millions d'€, ça ne fait que 18 ans que cela dure.

Parking payant

20.000 € pour 6 mois, cela semble peu mais on verra bien l'an prochain.

PI et IPP + 17 millions de FB un sacré coup de main. Déjà mentionné.

Ecrits non adressés : il serait utile de disposer de l'étude comparative des 2 systèmes l'ancien et le nouveau proposée par nous et acceptée par le Conseil Communal en décembre 2006 et sur laquelle le chiffre budgétisé à du s'inspirer.

Passons en revue le budget extraordinaire

Pouvons-nous déjà avoir quelques informations sur la destination des 100.000 € affectés à la sécurité des bâtiments, aux 62.000 € affectés à l'Informatique de l'Echevin Daye et aux 175.000 € accordés à la Régie Foncière ?

Pourquoi avoir chargé cette régie alors qu'il lui reste tant à dépenser. Il faut se rappeler qu'il n'est pas possible de payer n'importe qu'elle dépense via la régie. Acquisitions et transformations de bâtiment sont l'objet essentiel de la régie qui permet aussi une exécution plus rapide des travaux.

Le montant total de l'extra 2007 est de 8.440,160 € c'est-à-dire pas loin de 340 millions de FB. C'est beaucoup. Quelle sera la réaction de la Tutelle ?

Monsieur Le Bourgmestre : est-ce trop ?

Monsieur Le Conseiller Schollaert : il y a 18 ans, on se rappellera que la dette, c'est-à-dire le remboursement par le budget ordinaire des emprunts contractés au budget extraordinaire atteignait 26 % des dépenses. Après 18 ans de gestion que je qualifierai de correcte et raisonnable, la dette ne représentait plus, avant aujourd'hui, que 16 % des dépenses totales. Elle repasse déjà au-delà de 17 % à l'entame du budget 2007.

Depuis quelques années, les taux d'emprunts auprès des banques sont repartis à la hausse et l'impact de la dette repartira aussi à la hausse si on n'y prend garde. La spirale positive à ce jour de 26 à 16 % pourrait rapidement s'inverser et se transformer en spirale négative paralysant à moyen terme le budget dans son ensemble.

Le total des investissements proposés dans ce budget ne sera subsidié qu'à 36 %. C'est peu, c'était pourtant votre cheval de bataille dans vos années dans l'opposition. Subsidés...subsidés...subsidés... à mon tour de reprendre votre leitmotiv : la chasse aux subsides qui ne semble pas vous avoir beaucoup tracassé dans la confection de votre extraordinaire.

Avant de conclure cette analyse rapide (!)... je voudrais signaler les oublis les plus marquants de ce budget tout en étant conscient qu'aucune majorité ne peut tout faire tout de suite et comme vous nous le disiez souvent, il faut être de bon compte et il faut faire des choix sur lesquels tout un chacun n'est pas toujours d'accord. Ce qui fera que nous ne voterons pas contre ce budget, nous nous abstiendrons.

Dans ce budget 2007, nous ne trouvons nulle trace de :

1. **la budgétisation de la piscine** : rien, pas un euro à dépenser et pourtant vous nous aviez habitués à réclamer l'inscription totale du montant piscine alors que nous savions de source sûre la position à l'époque du Ministre de Tutelle. Aujourd'hui, les subsides vous les avez et vous décidez de ne rien inscrire.
Imaginons que le projet actuellement en discussion : 3 communes pour 1 piscine, n'aboutisse pas, ne serait-il pas heureux d'avoir au budget une somme d'argent nécessaire pour rebondir de suite vers un autre projet ? Dans la situation d'aujourd'hui, quelle sera la réaction des utilisateurs ? (amendement à demander 25.000 €).
2. Pas de nouvelles ni d'inscription au budget du montant et des subsides obtenus pour la transformation de **l'école de Petit Roeulx** (28 millions de FB). Votre intention n'est sans doute pas de lui réserver un mauvais sort, mais cela nous interpelle, néanmoins.
3. **Le bâtiment Tassignon** une fois rasé, que va-t-il se passer, quelles sont vos intentions, il n'y a rien au budget !

- 4 Les conteneurs classes de l'Académie souffrent de vétusté, ils prennent l'eau et seront à très brève échéance déclarés insalubres et dangereux. N'est-il pas tout doucement temps de penser à une solution.
Rien au budget.
- 5 Un petit mot d'explication sur l'absence totale du dossier Bouglione dont on a déjà tellement parlé, et qui fut souvent contesté, serait le bienvenu à ce stade.
- 6 Pour terminer, avez-vous une idée (ou plusieurs) sur un dossier qui nous a plus qu'animés durant la campagne électorale, à savoir la crèche communale d'Hennuyères ?

J'arrête là une énumération qui sans doute devrait diminuer au cours du temps. Nous y resterons attentifs.

En guise de conclusion, je dirai que la dure réalité des chiffres fait que ce budget 2007 ressemble à beaucoup d'égards aux budgets des années précédentes malgré un assist financier global assez important.

Devant l'obligation de présenter un budget en boni aussi minime soit-il, certains supporters de l'actuelle majorité seront peut-être étonnés voir déçus de ne pas trouver tout ce qu'ils attendent et tout ce que vous leur avez promis mais nous attendrons le prochain budget pour nous rendre compte si les annonces électorales qui ont fleuri durant la dernière campagne ne se résumeront pas en autant pétards mouillés. Il serait dommage que la montagne n'accouche que d'une souris.

Monsieur Le Conseiller Manzini : je voudrais faire quelques remarques complémentaires :

- pour la facture énergétique des bâtiments, il est clair que vos prévisions budgétaires sont trop basses.
La libéralisation des marchés va entraîner un surcoût que vous n'avez pas prévu.
Par ailleurs, il n'y a aucun investissement pour garantir des économies en la matière !.
- Nous craignons pour le personnel. Comptez-vous aller plus loin dans la privatisation des services communaux ?

- Nous ne pouvons qu'approuver la création des abris à vélos prévu à la Régie Foncière .

Au niveau du service extraordinaire, c'est bien d'avoir prévu un crédit pour l'assainissement de l'amiante, nous souhaiterions toutefois que vous fassiez vérifier que le toit de la buvette de Ronquières n'en contienne pas.

Par ailleurs, tant qu'à faire un terrain à Ronquières, ne pensez-vous pas qu'il faudrait prévoir un terrain en synthétique.

Pourquoi n'avoir rien prévu pour la piscine ?

~~Monsieur Le Bourgmestre~~ : pour la piscine, vous conviendrez tous avec moi, que l'idée de réfectionner le bâtiment existant était de loin la plus mauvaise solution.

Nous avons déjà reçu le fonctionnaire délégué de l'Urbanisme.

Il revient le 26 et nous allons essayer d'obtenir qu'il accepte l'idée d'une piscine « inter-communale » à la limite des territoires de Braine-le-Comte et de Soignies.

Pourquoi n'avoir rien prévu ?

Tout simplement parce que dans le cadre d'un partenariat public privé, on ne doit rien mettre au budget avant que la piscine ne soit réellement construite.

~~En matière d'économie d'énergie~~ : je vous le dis tout de suite c'est mon dada.

Tous les soirs, je ferme les radiateurs et j'ai déjà fait vérifier toute les factures d'eau de la Ville.

En ce qui concerne ce que vous appelez des privatisations et qui sont en fait l'externalisation d'un travail : nous le ferons partout où cela nous permettra d'être beaucoup plus efficaces.

Cela dit, d'une manière générale, ne demandez pas au nouveau Collège de faire en 95 jours ce qui n'a pas été fait en 18 ans.

Il faut laisser du temps au temps.

Un budget c'est finalement une autorisation à réaliser des travaux prévus.

Rien ne presse, nous sommes là pour au moins 6 ans.

A cet égard, vous allez recevoir tantôt un projet de déclaration de politique communale.

Nous créerons un groupe de travail pour l'examiner ensemble.

Toutes les taxes nouvelles que nous avons établies sont dissuasives : la taxe sur les garnis pour éviter que certains « requins » ne profitent du malheur de nos concitoyens les plus démunis.

La taxe sur les terrains non bâtis qui augmente c'est pour éviter que certains

spéculateurs n'aggravent encore l'augmentation du coût du terrain à bâtir sur notre ville.

La « chasse aux gaspis », je la pratiquerai et je la pratique d'ailleurs déjà au quotidien : il n'y a plus aucun bon de commande qui sort de l'Hôtel de Ville sans que je l'ai examiné à fond.

Nous n'avons jamais dit que nous diminuerions les taxes, nous avons dit que nous réaliserons nos objectifs en faisant des économies et en diminuant l'impôt dès que cela sera possible.

Je vous promets par exemple tout ce qui est possible pour diminuer nos dépenses en matière d'assurances.

~~Monsieur l'Echevin Renard~~ : je voudrais aussi remercier Nadine et Katia pour leur aide.

Nous avons la chance d'avoir de tels agents.

En ce qui concerne la Laïcité, les 2.000 € seront versés sous forme de subside pour aider les associations laïques par exemple à payer la location d'un local.

~~Monsieur l'Echevin Daye~~ : en ce qui concerne Ronquières, nous allons d'abord cette année-ci acquérir le terrain.

Nous verrons par après si nous installons un terrain synthétique.

Cela dépendra notamment de l'obtention de subsides.

~~Madame l'Echevine Thibaut~~ : en matière d'information, je m'engage à vous présenter chaque année, un plan de formation.

On procède alors au vote sur les budgets ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2006.

Le budget est ainsi adopté par 19 oui des Conseillers M.R et P.S, 5 abstentions des Conseillers I.C. et 2 non des Conseillers Ecolo.

Le budget extraordinaire est quant à lui approuvé par 24 oui des Conseillers Braine - P.S. - I.C et 2 non Ecolo.

On adopte donc la résolution suivante :

a) ~~Budgets ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2007 - Approbation~~

Cf délibés

d) ~~Régie Foncière communale - Budget de l'exercice 2007 - Approbation~~

Le budget précité est adopté à l'unanimité des membres présents.

- C **Emprunts communaux**
- a) ~~Travaux de remplacement d'une partie des châssis à l'école d'Hennuyères~~
~~Financement par emprunt et par désaffectation et réaffectation de soldes d'emprunts disponibles - Vote~~
- Cf délibé
- b) ~~Travaux divers dans une salle de la Fabrique d'Eglise Protestante d'Ecaussinnes - Quote-part de la Ville - Financement par désaffectation et réaffectation de soldes d'emprunts disponibles - Vote.~~
- Cf délibé
- c) ~~Travaux de remise en état du parquet de la salle de danse de l'Académie~~
~~Financement via le fonds de réserve extraordinaire - Vote~~
- Cf délibé
- D ~~Octroi de subventions - Contrôle~~
~~Compte 2005 de l'A.S.B.L. Dynamicit  Brainoise - Approbation~~
- Cf délibé
- 4 **REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DU CONSEIL COMMUNAL**
~~Examen et approbation~~
- Cf délibé
- 5 **URBANISME**
- A ~~D nominat n de voirie - Cr ation du « Clos du Ry   Jeannette »~~
~~D cision~~
- B ~~Lotissement Marchand, sentier de Messines et chemin de Feluy (7 lots)~~

~~Aménagement et équipement de la voirie - Décision~~

Cf délibé

- C ~~Chemin de Feluy , 139- Requête de la S.A. SAMAREV (7 habitations)
Elargissement et équipement de la voirie - Décision~~

Cf délibé

- D ~~Chemin du Baudriquin - Requête Guevar (10 lots)
Aménagement et équipement de la voirie , création d'un bassin d'orage
Décision.~~

Cf délibé

- 6 **LOI DU 23 DECEMBRE 1993 SUR LES MARCHES PUBLICS**
~~Marché de service - Marché conjoint passé avec le C.P.A.S. - Financement
des investissements et les services administratifs y relatifs.
Décision de principe, choix du mode de passation et approbation des
conditions du marché.
Examen et décision.~~

Cf délibé

- 7 **SERVICE INCENDIE - CORPS DES SAPEURS POMPIERS**
~~Recrutement et constitution d'une réserve de recrutement de sapeurs-
pompiers volontaires
Décision~~

Cf délibé

- 8 **DECLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE**
~~Réunion d'un groupe de travail
Le Conseil Communal s'accorde pour constituer un groupe de travail qui
examinera la déclaration de politique communale qui sera votée lors de la
prochaine réunion.~~

- 9 **SEANCE DU 25 JANVIER 2007**
~~Procès-verbal - Approbation.
Après avoir tenu compte des remarques des Conseillers Communaux
intéressés, les Membres du Conseil approuvent la rédaction du procès-verbal~~

précité.

Le huis clos est alors prononcé pour la suite de l'examen des points prévus à l'ordre du jour :

HUIS CLOS

10 PERSONNEL COMMUNAL

~~Personnel contractuel - Recrutement statutaire par appel restreint~~

a) ~~Nomination à titre définitif d'un ouvrier E1 - jardinage - Décision~~

Cf délibé

b) ~~Nomination à titre définitif de 12 agents stagiaires - Décision.~~

Cf délibé

11 ACADEMIE DE MUSIQUE - PERSONNEL

A ~~Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un professeur de danse classique~~

cf délibé

B ~~Remplacement d'un professeur de danse classique.
Décisions.~~

Cf délibé

12 ANTENNE CENTRE TELEVISION -

~~Délégués à l'Assemblée Générale
Décision~~

Cf délibé

13 A.S.B.L. « Promo logement » A.I.S.

~~Désignation des 3 représentants à l'Assemblée Générale - Décision~~

Cf délibé

14 AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

~~Désignation des représentants de la Ville.~~

Cf délibé